

De : Georges Feterman <georges.feterman2@gmail.com>
Envoyé : lundi 24 avril 2023 15:08
À : DGS Plogonnec <dgs@plogonnec.fr>
Objet : Observation dans le cadre de l'enquête publique du PLU Plogonnec

Bonjour Madame la Commissaire enquêtrice

Je préside l'association nationale ARBRES, qui agit au quotidien pour préserver les arbres remarquables. Je sollicite votre attention pour que soit pris en compte le message ci dessous de notre correspondant Mickael Jézégou pour sauvegarder un magnolia de Soulange dans les nouveaux projets de cheminements de la commune. Cet arbre mérite toute notre attention, pour qu'il soit préservé.

Très cordialement

Georges Feterman, Président de l'association ARBRES

De : **mickael jezegou** <mickaeljezegou@gmail.com>
Date: dim. 16 avr. 2023 à 09:59
Subject: Observation dans le cadre Enquête publique du PLU Plogonnec
To: <dgs@plogonnec.fr>

Mme la Commissaire enquêtrice,

J'ai pris connaissance des modifications du PLU de Plogonnec dans le cadre de l'enquête publique en cours. J'ai notamment lu avec attention l'objet 2 de la modification relative à l'adaptation des emplacements réservés qui vise à créer de nouveaux emplacements piétons. Dans cette optique, je souhaite attirer votre attention sur la présence d'un magnolia de Soulange remarquable situé sur le projet de nouveau cheminement.

L'arbre fait partie des magnolias les plus anciens de Bretagne. De dimensions similaires à celui de Dinan situé près de l'église St-Malo et offert vers 1850 par Louis de Lorgeril (un botaniste passionné, propriétaire du domaine de La Bourbansais et maire de Rennes), le magnolia de Soulange de Plogonnec fait partie des sujets de son espèce les plus remarquables de Bretagne. A titre de comparaison, les magnolias du jardin public des quais de Quimper, réputés centenaires, mesurent 1,6 m de circonférence contre 2,10 m pour le magnolia de Plogonnec. De part sa floraison maximale au printemps, son architecture insolite en ombrelles, ses dimensions importantes, l'arbre constitue un marqueur paysager fort. Il est connu pour sa spectaculaire floraison printanière, visible d'une partie du village de Plogonnec. L'esthétisme de ce magnolia de Soulange, parmi les plus anciens de Bretagne, à la ramure équilibrée formant une voûte noueuse n'est pas sans rappelé un « Niwaki » japonais aux formes épurées. L'arbre mérite à ce titre d'être protégé.

A titre d'information, le magnolia a été mentionné dans le livre 'Arbres remarquables du Finistère' aux éditions Locus Solus, paru en 2022. Un portrait d'une page lui est dédié. Il a également reçu le label Arbres remarquables de France en fin d'année dernière.

L'enjeu majeur de gestion de cet arbre ancien réside dans l'accompagnement de son vieillissement. Au fil des prochaines décennies, il est probable que les axes terminaux

rentrent en sénescence. L'arbre ne mourra pas mais sa forme va s'irrégulariser et il deviendra de plus en plus sensible à des changements de son environnement. Il convient donc d'accompagner cet arbre ancien en veillant particulièrement à limiter au maximum le piétinement de son système racinaire. Il est conseillé d'établir un périmètre (au minimum) à l'aplomb de la cime de l'arbre en disposant du mulch (copeaux de bois et feuilles mortes) sur une dizaine de centimètres d'épaisseur et/ou planter des plantes couvre-sol de sous-bois géraniums, cyclamens, anémones... Tous travaux de terrassement (création d'allées, pose de réseaux, stockage de matériaux...) seront à proscrire.

La création d'un cheminement piéton au niveau de cet arbre remarquable n'est donc pas conciliable avec sa conservation. Elle s'inscrit même en contradiction de l'axe 1 du PADD de Plogonnec "œuvrer pour un cadre de vie attractif". Je vous invite à reconsidérer le projet de cheminement piéton de manière à intégrer la préservation de cet arbre remarquable.

Cordialement

Mickaël Jézégou
Auteur et spécialiste des arbres anciens